Image not found or type unknown

Separation avec bien immobilier commun

Par **BONYOUR**, le **06/10/2009** à **21:23**

Bonjour,

J'ai vécu avec mon amie dans une maison que nous avons achété en commun il y a 4 ans. Aujourd'hui elle me quitte, je veux garder la maison. A l'époque nous l'avons achété 25000 euros et nous avons fait des travaux de rénovation. Aujourd'hui mon amie voudrait la vendre au moins 80000 euros et elle ne les vaut pas. Y a t-il un moyen d'estimer la maison au plus juste et légalement afind e pouvoir en apporter la preuve devant le notaire pour établir la soulte que je devrais lui verser pour garder la maison et eviter de la vendre.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés